



MINISTÈRE  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge de l'énergie  
et du numérique*

ARRETE N° 008267 / MAE du 24 AOUT 2020

N° 018621  
Courrier arrivé le  
25 AOUT 2020

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020.

Visé : DGRH  
LE MINISTRE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION  
*en charge de l'énergie et du numérique*

19 AOUT 2020

Visa :

DGRH :

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 656/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de la modernisation de l'Administration, en charge de l'énergie et du numérique ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-251 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1796/CM du 10 décembre 2008 relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1148/MAE/DGRH du 3 février 2020, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020 ;

Vu l'arrêté n° 6141/MAE/DGRH du 8 juillet 2020 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020 ;

Vu le procès-verbal d'admission n° 10947/MAE/DGRH du 18 août 2020.

**ARRETE**

**Article 1er.** - Sont déclarés admis à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020, dans l'ordre de mérite :

Ampliations :

PR 1  
VP 1  
SGG 1  
REG 1  
MAE 1  
DGRH/SGC 1  
DGRH/CMR 1  
JOPF 1

- |     |     |        |            |
|-----|-----|--------|------------|
| 1 - | M.  | KAPU   | Larry      |
| 2 - | Mme | TAPATI | Benina     |
| 3 - | M.  | HART   | Tahitoarii |

- |     |     |                            |         |
|-----|-----|----------------------------|---------|
| 4 - | Mme | PUAHIOHIO épouse<br>FAAURU | Amélia  |
| 5 - | M.  | TAHUTINI                   | Otorau  |
| 6 - | Mme | TEHAU                      | Fabrine |
| 7 - | Mme | NORDMAN épouse<br>TAURAA   | Mareva  |

**Article 2. -** Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 24 AOUT 2020

Le Ministre  
de la modernisation  
de l'Administration,  
en charge de l'énergie  
et du numérique

Priscille Teafrogier



Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



*[Signature]*  
T. FENUAITI